



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **JEUDI 20 JUIN 2019**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le quatorze juin deux mil dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Chazelles-sur-Lyon, le jeudi vingt juin deux mil dix-neuf, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Présents : Pierre VERICEL - Ennemond THIVILIER - Florence DELORME-PAILLEUX - Michel NEEL - Annie CHAPUIS - Hervé LASSABLIÈRE - Marie France DI PALMA - Frédéric BERTHET - Marie-Christine BERTHOLLET - Georges VINCENT - Christiane BRUYAT - Michel FAURE - Sylvie CHANAVAT - Florence COURSIMAULT - Annie BONNIER - Danielle VIRICEL - Jean-Paul BLANCHARD - Anne-Marie JACQUEMIN - Aline CIZERON - Hélène BROUILLAT.

Absents ayant donné procuration : Ludovic PADUANO à Michel NEEL - Jeanine RONGERE à Annie CHAPUIS - Roberte HOSPITAL à Ennemond THIVILIER - Pierre THOLLY à Georges VINCENT - René GRANGE à Michel FAURE - Aurélie PITAVAL à Marie-France DI PALMA - Gérard HAEGY à Jean-Paul BLANCHARD - Christopher LAMBERT à Florence COURSIMAULT - Véronique MEUNIER à Marie-Christine BERTHOLLET.

Secrétaire élue pour la session : Annie CHAPUIS

Directrice des Services, Collaboratrice du Maire : Carine BON

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 MAI 2019

A.CHAPUIS rappelle le contenu du procès-verbal de la séance du 16 mai 2019.

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 16 mai 2019.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

1. FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES N°1

2. DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE EMPRISE FONCIERE SITUÉE AU DROIT DE LA PARCELLE F 933

3. CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE ISSUE DES PARCELLES CADASTREES AC 61 ET AC 760

4. URBANISME : DENOMINATION D'UNE VOIE « ALLEE DE LA CHATELAINE »

5.1 ENFANCE JEUNESSE : APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

5.2 ENFANCE JEUNESSE : APPROBATION DU PLAN MERCREDI

6.1 PERSONNEL COMMUNAL : CREATIONS DE POSTES AU 1er SEPTEMBRE 2019

6.2 PERSONNEL COMMUNAL : SUPPRESSIONS DE POSTES AU 1er JUIN 2019 (suite aux avancements de grade 2019)

INFORMATIONS

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder au tirage au sort de 12 personnes.

Monsieur le Maire explique que les personnes tirées au sort doivent avoir 23 ans. Un 2^{ème} tirage au sort aura lieu après vérification des conditions d'éligibilité de chacune des personnes.

- . Monsieur PERRET Patrice,
- . Monsieur CHENEVARD Thierry,
- . Monsieur RENAUT Lionel,
- . Monsieur GOUTAGNY Christine,
- . Monsieur GOUTENOIRE Daniel,
- . Monsieur CHANAVAT Théo,
- . Monsieur BRUN Jean-Claude,
- . Monsieur PAILLEUX Daniel,
- . Monsieur BERAUD Jean-Claude,

- . Monsieur BONHOMME Bernard,
- . Madame VINCENT Gisèle,
- . Monsieur VALLAS David.

1. FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES N°1

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur les décisions modificatives n°1

Désignation	Dépenses		Recettes		Commentaires
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-61522: Travaux entretien batiments	25 000,00 €	0,00 €			Etanchéité gymnase Denizot en section d'investissement
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	20 000,00 €			Inaugurations
TOTAL D011 Charges à caractère général	25 000,00 €	20 000,00 €			
D-64131: Postes contractuels	0,00 €	21 000,00 €			Création de poste "chargé de la stratégie numérique" sur 6 mois
TOTAL D 012: Charges de personnel	0,00 €	21 000,00 €			
D-023-01 : Virement à la section d'investissement		28 303,00 €			virement à l'investissement
TOTAL D 023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	28 303,00 €			
R-7411-01 : Dotation forfaitaire			632,00 €	0,00 €	
R-74121-01 : Dotation de solidarité rurale			0,00 €	19 769,00 €	Ajustement des dotations notifiées par rapport au BP
R-74127-01 : Dotation nationale de péréquation			0,00 €	298,00 €	
R-74834-01: Etat - ompensation au titres des exonérations de taxes foncières			0,00 €	773,00 €	
R- 74835-01: Etat - compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation			0,00 €	24 095,00 €	Compensation de l'Etat au titre des exonérations de Taxe d'habitation et taxes foncières en hausse par rapport au BP
TOTAL R 74 Dotations, subventions et participations			632,00 €	44 935,00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	25 000,00 €	69 303,00 €	632,00 €	44 935,00 €	
		44 303,00 €		44 303,00 €	

Désignation	Dépenses		Recettes		Commentaires
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D-2158: Autre installation matériel et outillage technique	0,00 €	44 600,00 €			Panneaux de signalisation sur voirie, totems entrées de ville, planimètres
D-2158: Autre installation matériel et outillage technique	0,00 €	15 000,00 €			Nouvelle lame + saleuse
TOTAL D 21 : immobilisations corporelles	0,00 €	59 600,00 €			
D-2313: constructions	0,00 €	300 000,00 €			Fin des travaux du théâtre prévue d'ici la fin d'année
D-2313: constructions	1 000,00 €	0,00 €			Diminution de 1000€ des travaux prévus au groupe scolaire Les Petits Chapeliers
D-2313: constructions	0,00 €	1 000,00 €			Augmentation de 1000€ des travaux de réfection du sol de la cantine
D-2313: constructions	0,00 €	38 000,00 €			Nouvelle étanchéité Gymnase Denizot
D-2313: constructions	0,00 €	3 180,00 €			Compéments travaux taille de pierre pour vitraux église
D-2315: Autres installations, matériels et outillages	0,00 €	47 830,00 €			voirie urbaine: Enrobé complet rue des sports
TOTAL D 23: Constructions	1 000,00 €	390 010,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement			0,00 €	28 303,00 €	
R-024 Produits de cession			80 000,00 €		Diminution foncier cédé à l'hôpital
TOTAL R024: produits de cession			80 000,00 €		
R-13 - 1321 Subventions d'Etat			0,00 €	9 794,00 €	Subvention FIPDR pour extension vidéoprotection
R-13 - 1323 Subventions du Département			0,00 €	423 000,00 €	Subvention du Département de la Loire pour travaux théâtre
TOTAL R-13 Subventions d'investissement			0,00 €	432 794,00 €	
R-1641: Emprunt			0,00 €	67 513,00 €	Augmentation prévisionnelle de l'emprunt le portant à 847 546,73€
TOTAL R 16 Emprunt			0,00 €	67 513,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	1 000,00 €	449 610,00 €	80 000,00 €	528 610,00 €	
		448 610,00 €		448 610,00 €	

VOTE : 22 POUR - 7 ABSTENTIONS

2. DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE EMPRISE FONCIERE SITUEE AU DROIT DE LA PARCELLE F 933

Par délibération en date du 24 mai 2018, le conseil municipal a décidé de déclasser du domaine public une emprise foncière d'une superficie de 1357m² actuellement cadastrée F 933. En vue d'une cession future, le conseil municipal est appelé à déclasser une partie complémentaire d'une superficie de 400m².

Conformément au code de la voirie routière, ce déclassement ne remet pas en cause les conditions de desserte de voirie et de circulation.

VOTE : 22 POUR - 7 ABSTENTIONS

3. CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE ISSUE DES PARCELLES CADASTREES AC 61 ET AC 760

Par délibération en date du 7 mars 2019 le conseil municipal a décidé de céder à l'établissement hospitalier de Chazelles-sur-Lyon les parcelles cadastrées AC 61, AC 760 et AC 63 en vue de la reconstruction de l'hôpital local.

Suite au dépôt du permis de construire le 9 mai dernier, le projet nécessite un redécoupage du foncier. C'est pourquoi, le conseil municipal sera invité à délibérer sur la cession d'une emprise foncière issue de la parcelle AC 61 d'une superficie d'environ 5192m² et sur la cession d'une emprise foncière issue de la parcelle AC 760 d'une superficie d'environ 290m², soit 5482m² au total.

Ce redécoupage nécessite l'intervention d'un géomètre pour l'élaboration d'un plan de division, à la charge de l'établissement hospitalier.

Conformément à l'avis de France Domaine en date du 14 février 2019 fixant à 310 000€ la cession des parcelles AC 61, AC 760 et AC 63 pour une superficie globale de 7295m², le prix de cession prévu dans la présente délibération sera fixé sur les mêmes bases, au prorata de la superficie cédée (soit 42,50€/m²).

VOTE : UNANIMITE

4. URBANISME : DENOMINATION D'UNE VOIE « ALLEE DE LA CHATELAINE »

Afin de rectifier des erreurs d'adressage et/ou permettre une bonne identification des immeubles pour la Poste, les services de secours et l'accès à la fibre optique notamment, un travail complémentaire à celui réalisé en 2016, est en cours de réalisation par la commune de Chazelles-sur-Lyon et La Poste.

Ce travail a notamment mis en évidence la nécessité de nommer une voie communale se situant perpendiculairement à la route de St Galmier.

Après avis des riverains, le conseil municipal est appelé à délibérer sur la dénomination de la voie communale « allée de la Châtelaine » et de numéroter les habitations de cette voie.

VOTE : UNANIMITE

5.1 ENFANCE JEUNESSE : APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur le Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour la période 2019-2022. Ce projet, qui se substitue au Projet Educatif Local, a pour objectif de formaliser la politique éducative de la commune par la mise en cohérence des actions et des différents partenaires.

VOTE : UNANIMITE

5.2 ENFANCE JEUNESSE : APPROBATION DU PLAN MERCREDI

Dans le cadre de son projet éducatif de territoire, la commune souhaite s'inscrire dans le Plan mercredi qui a pour objet de valoriser les actions réalisées le mercredi en direction des enfants par les acteurs du territoire et favoriser l'accès de tous aux pratiques de loisirs éducatifs. La signature de la convention Plan mercredi avec l'Etat et la CAF permettra aux structures d'obtenir une participation financière de la CAF pour les nouvelles heures réalisées le mercredi matin (1€ de l'heure par enfant contre 0,54€ actuellement). Ce plan mercredi a été initié par l'Etat lors de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2018.

Le Conseil municipal est invité à approuver la convention Plan mercredi entre la commune de Chazelles-sur-Lyon, l'Etat et la CAF et autoriser le maire à la signer.

VOTE : UNANIMITE

6.1 PERSONNEL COMMUNAL : CREATIONS DE POSTES AU 1er SEPTEMBRE 2019

Après avis favorable du comité technique en date du 3 juin 2019, le conseil municipal est appelé à délibérer sur les créations de postes suivantes au 1er septembre 2019 :

- un poste de technicien à temps complet
- deux postes d'agent de maîtrise à temps non complet 31 heures par semaine
- un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 9 heures ¼ par semaine

VOTE : UNANIMITE

6.2 PERSONNEL COMMUNAL : SUPPRESSIONS DE POSTES AU 1er JUIN 2019 (suite aux avancements de grade 2019)

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs et suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire pour les créations de postes actés en conseil municipal le 14 février 2019, il est proposé de supprimer les postes suivants :

- un poste de gardien-brigadier de police municipale à temps complet
- un poste de rédacteur à temps complet
- 5 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet

VOTE : UNANIMITE

INFORMATIONS

• Fête de la musique

Vendredi 21 juin au parc M.LACROIX : scène ouverte en fin d'après-midi avec des groupes de rock et musiques du monde,

Samedi 22 juin, soirée organisée par le Comité des Fêtes à partir de 19h30 au parc M.LACROIX

• Festivités du 14 juillet

Fête foraine du 11 au 15 juillet sur la place de la Poterne

Samedi 13 juillet : retraite aux flambeaux en présence des pompiers, des majorettes de Ste-Foy et Virigneux, banda de Virigneux, barquette de Givors version jazz, batterie fanfare de Corbas, échassiers...

Dimanche 14 juillet : feu d'artifice avenue du Plasson.

• Fête de la Ressourcerie et du centre socio culturel l'Equipage

Samedi 22 juin de 10h à 17h dans les locaux de la ressourcerie ainsi que vers le centre social l'Equipage.

• Tranche 3 et 4 du projet de la ZAC des Pupières

Monsieur le Maire rappelle que ces tranches se situent en-dessous du nouveau cimetière à droite en descendant la rue Isidore Ducasse. Afin de lancer l'opération il a fallu convenir d'une nouvelle dénomination du site : « Domaine Chanteperrix ».

• Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 juillet 2019

• Les élus sont conviés à ***l'inauguration de la rénovation énergétique des locaux de la gendarmerie le jeudi 11 juillet.***

• L'inauguration du théâtre Marcel Pagnol aura lieu les 23 et 24 novembre

• Point sur les travaux réalisés sur l'espace public :

➤ Installation de feux tricolores au carrefour rues de Chevrières/Lamartine/Pupier.

➤ Travaux de voirie rue Claude Protière :

. Mise en place d'un ralentisseur en bas de la rue au niveau du croisement avec la rue des Sports,

. Rétrécissement de la voie pour permettre le ralentissement des véhicules à l'entrée de ville.

➤ Un arrêté de sens unique route de St-Galmier, dans le sens entrant à partir du stade jusqu'au carrefour place des Portes, sera pris pendant la durée des travaux de construction au collège R.Follereau. Pour sortir du centre, les véhicules emprunteront la route de Bellegarde ou la route de Chevrières/rue Lamartine. Les travaux devant démarrer peu après la rentrée scolaire, Monsieur le Maire propose que l'arrêté de sens unique soit pris dès la 2^{ème} quinzaine de juillet, de façon à ce que les automobilistes aient le temps de s'habituer avant la rentrée de septembre.

• Echanges entre élus concernant ***la problématique des mobilités*** sur le département de la Loire et plus particulièrement sur le contournement de St-Galmier et Chazelles/Lyon.

• Présentation de la nouvelle signalétique aux entrées de la commune

Au cours du mois de juillet, des totems seront installés aux différentes entrées de ville.

Certaines infos actuellement disposées aux entrées de ville resteront en place (ville fleurie, voisins vigilants...) et d'autres infos seront supprimées, comme l'horaire des messes.

La séance est levée à 21H15